

Mag



GRAND ANGLE

**Notre territoire
de demain se dessine
aujourd'hui**

LACQ
ORTHEZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ICI ET LÀ

Nous aménageons
votre cadre de vie.

COUP DE PROJECTEUR

D'Os-Marsillon aux
Jeux Paralympiques !

INÉDIT

Une broderie de sept
mètres revient chez
nous 55 ans après
sa création.

GARDER LA PÊCHE SUR LES MARCHÉS !

Cet été encore, vous avez bien dégusté ! Vous êtes venus en nombre à la table de nos Marchés des Producteurs de Pays, organisés avec les communes et la chambre d'agriculture. Dans la musique et la bonne humeur, comme ici à Monein, 49 producteurs locaux vous ont servi plus de 7 000 assiettes au total, tout droit venues de leurs fermes.



Édito

L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE EST UN DÉFI QUE NOUS RELÈVERONS AVEC VOUS.



© Laurent Pascal

La communauté de communes de Lacq-Orthez s'engage dans la résilience et prépare son avenir en dessinant son Plan local d'urbanisme intercommunal et en accompagnant entreprises et particuliers dans la transition énergétique.

Qu'il s'agisse de notre guichet habitat-énergie, du tri et de la réduction de nos déchets, des voies piétonnes, cyclables ou de nos chemins de randonnées, notre collectivité vous accompagne dans une vie plus durable, respectueuse de notre planète.

De la même manière, nous favorisons l'installation de nouvelles industries, de nouvelles entreprises, engagées dans la décarbonation, créatrices de richesses et d'emplois.

Nous devons également relever le défi d'établir de nouveaux documents d'urbanisme en respectant la loi « climat et résilience » qui nous oblige à rendre des terres à l'agriculture et à densifier l'habitat autour de nos polarités et centres bourgs.

Établir de nouvelles règles, de nouvelles cartes, en tenant compte du réchauffement climatique, en préservant la biodiversité, tout en assurant un développement de notre territoire et de nos 60 communes, est un véritable défi que nous relèverons avec vous.

Le dossier de ce magazine vise à vous présenter cet intense travail de réflexion collective, dans la plus grande transparence.

**Patrice
LAURENT**

**Président de la communauté
de communes de Lacq-Orthez**



Nous aménageons l'espace public



© Sébastien Arnouts

À CARDESSE

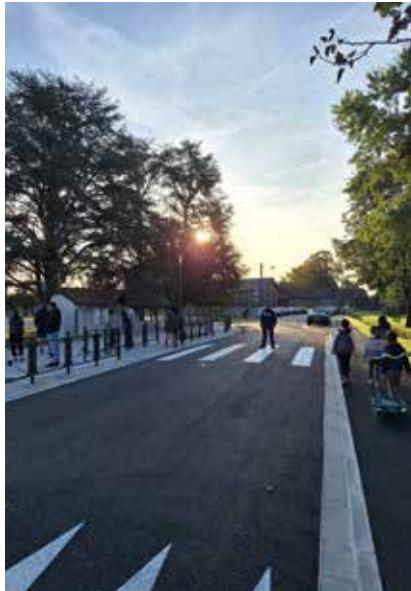
LA TRAVERSÉE DU BOURG A FAIT PEAU NEUVE

Ici, la traversée du bourg a été entièrement réaménagée sur 850 mètres, afin de sécuriser les circulations routières et piétonnes, tout en repensant l'espace public **pour renforcer sa vocation de cœur de village**. Des arbres viendront bientôt apporter leur touche finale de verdure et de fraîcheur.



NOV. 2023 - JUIN 2024

315 778 € Lacq-Orthez
403 168 € Département 64
28 039 € Cardesse



TRÈS BIENTÔT À PARDIES

UNE NOUVELLE FLUIDITÉ SUR LES AVENUES DU STADE ET CAMOUS

Un parvis flambant neuf devant l'école, des trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite, des écluses et des passages piétons surélevés pour réduire la vitesse automobile, du stationnement facile et de nouveaux espaces verts : il y aura tout ce que vous voulez pour circuler sereinement sur ces avenues !



JUIN - NOVEMBRE 2024

230 000 € Lacq-Orthez
200 000 € Pardies



À MOURENX

LA VOIE VERTE DE L'AVENUE PIERRE-ANGOT

À pied, à vélo, en trottinette... **Tout roule pour les déplacements doux sur la nouvelle voie verte de cette artère du centre-ville**, aux nombreux lieux publics et établissements scolaires !



NOV. 2023 - JUIN 2024

141 000 € Lacq-Orthez
84 000 € Département 64



À CASTEIDE-CAMI

UNE DALLE VÉGÉTALE ET DES ACCÈS REPENSÉS AUTOUR DE L'ÉCOLE

Là, le parking et les abords de l'école ne correspondaient plus aux normes de sécurité. En repensant l'espace pour faciliter tous les modes de déplacements, des piétons, des vélos, des voitures ou des bus, le chantier a aussi porté une attention nouvelle à la végétalisation et à la gestion des eaux pluviales.

Depuis la rentrée scolaire une continuité piétonne, accessible aux personnes à mobilité réduite, assure la liaison entre les différents établissements du secteur : école, maison pour tous, terrain de sport.

Créé sur une dalle végétalisée, le nouveau parking a quant à lui permis de désimperméabiliser 19 % des surfaces au sol. **Couplé à la création d'une fosse végétale, il facilitera l'infiltration naturelle des eaux de pluie.** Enfin les anciens arbres, aux racines trop superficielles, seront remplacés par des essences adaptées.



JUILLET - SEPTEMBRE 2024
95 000 € Lacq-Orthez
30 000 € Casteide-Cami



Perspective du projet réalisée par notre bureau d'études interne.

BIENTÔT À ORTHEZ

LA MÉTAMORPHOSE DE LA RUE DES JACOBINS EN UNE ZONE DE RENCONTRE

En cœur de ville, le chantier se poursuit pour donner un nouveau visage à cette rue commerçante, dont les derniers aménagements dataient des années 80. **D'ici la fin de l'année, elle sera transformée en une zone de rencontre apaisée, partagée entre piétons, cycles et automobilistes.** Située dans le périmètre du site patrimonial remarquable de la ville, **un choix de matériaux qualitatifs a été opéré ici, associé à un travail de végétalisation.** Cinq tilleuls de grande taille seront plantés pour un effet d'ombrage immédiat. Une fosse de plantation accueillera des arbustes et plantes vivaces sélectionnés pour leur résistance à la sécheresse. Sur la place d'Armes, une partie des surfaces minérales et le pourtour des arbres seront également revégétalisés.

 AOÛT - DÉCEMBRE 2024 ①
350 000 € Lacq-Orthez
150 000 € Orthez

① Ce chantier intervient après une première phase de renouvellement des réseaux humides portée par la régie des eaux de la ville d'Orthez d'avril à juillet 2024. La rue sera rouverte à la circulation durant les fêtes de fin d'année. En janvier 2025, l'opération sera finalisée sur la rue Jeanne-d'Albret, dans sa partie adjacente à la rue des Jacobins.



BIENTÔT À ARTIX

UN NOUVEL ACCÈS À LA ZONE D'ACTIVITÉ EUROLACQ 2

Aménageur de la zone d'activité économique Eurolacq 2, notre communauté de communes pilote **la création d'un rond-point d'accès depuis la bretelle d'autoroute.** Objectif : fluidifier la circulation en prévision des prochaines implantations d'enseignes commerciales, complémentaires à l'offre existante en centre-ville.

Mené en partenariat avec l'enseigne Super U, le département des Pyrénées-Atlantiques et Vinci Autoroutes, un phasage de chantier exigeant a été établi pour maintenir la bretelle d'accès autoroutière en exploitation quasi permanente. Au total, deux fermetures de quelques heures et quatre fermetures d'un jour sont prévues. Le calendrier sera actualisé au fil du chantier sur www.cc-lacqorthez.fr.

 SEPTEMBRE 2024 – MARS 2025
395 302 € Lacq-Orthez
100 000 € Département 64
527 070 € Société Prolacq (Super U)



« Lacq en Béarn »

UNE BRODERIE DE
SEPT MÈTRES EXPOSÉE
À MOURENX, 55 ANS
APRÈS SA CRÉATION !

À Mourenx, le hall de notre communauté de communes accueille une immense broderie sur laine, nommée *Lacq en Béarn*. Sur plus de sept mètres de long, elle donne à voir une vue poétique du bassin de Lacq à l'aube des années 1970. Voici l'histoire d'une alliance inattendue, entre l'art et la pétrochimie, les cheminées d'usine et les Pyrénées...

Commandée par Elf à l'artiste plasticienne Élisabeth Baillon en 1968, l'œuvre appartient toujours à la société, devenue TotalEnergies ①. À l'occasion de ses cent ans cette année, elle a décidé de la confier à notre communauté de communes.

L'accueillir 55 ans après sa création et l'offrir au regard du public, sur le territoire même qu'elle célèbre, est tout un symbole, une façon originale et sensible de regarder le chemin parcouru par notre bassin et de célébrer son destin, toujours en mouvement !

ALCHIMIE CULTURELLE

Achevée en 1969, la broderie mesure précisément 7,7 mètres de long et 2,2 mètres de haut.

De gauche à droite s'étendent dans un style naïf **la vieille ville de Mourenx**, animée par deux chasseurs à la palombe et un paysan sur sa charrue, **puis les immeubles modernes de la ville nouvelle et enfin l'usine d'extraction de gaz**, avec ses cheminées, ses réservoirs, ses bancs de soufre jaune vif et ses tours de forage. Au premier plan, trois foreurs travaillent autour d'un trépan. En toile de fond s'étale la chaîne des Pyrénées.

À L'ORIGINE DE L'ŒUVRE, UNE RENCONTRE

En 1966, Élisabeth Baillon crée ses broderies depuis une dizaine d'années déjà lorsqu'un certain Jean-Pierre Rouchié la rencontre lors d'une de ses expositions à Paris. Directeur des relations publiques de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, il lui propose de créer une fresque joyeuse représentant le Béarn et l'usine d'extraction du gaz de Lacq.

Plutôt habituée à l'art sacré et aux thèmes médiévaux, l'artiste ne prend pas la proposition au sérieux.

Un an plus tard, l'homme la relance et l'invite en Béarn « avec un talent de persuasion terrible » dont se souvient l'artiste. Sur place, elle est conquise par la région et éprouve une vraie émotion esthétique à la vue de l'usine de Lacq dans son écrin de campagne surmonté par les Pyrénées. « **L'originalité de ce contraste entre ruralité et industrie, cette alliance rare, me sont apparues comme profondément poétiques** ».

De retour dans son atelier, elle réalise une première maquette sur gouache en 1968, avant de créer la broderie définitive,



secondée par deux ouvrières brodeuses. Neuf mois de travail à six mains permettront de lui donner naissance.

Admirez-la grandeur nature !

Rendez-vous à l'hôtel de la communauté de communes, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h rond-point des Chênes à Mourenx.

1 Elf Aquitaine, TotalEnergies et Lacq : petite chronologie

1941 : la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) est créée pour explorer le sous-sol aquitain. Elle construira l'usine d'extraction du gaz naturel de Lacq, la plus grande d'Europe, mise en exploitation en 1957.

1966 : l'entreprise Erap est créée, réunissant la SNPA et deux autres entités. Elle est communément appelée Elf-Erap.

1976 : Elf-Erap devient la Société nationale Elf Aquitaine.

2000 : le groupe TotalFinalElf est créé. Il deviendra Total en 2003, puis TotalEnergies en 2021.

ÉLISABETH BAILLON

Itinéraire d'une brodeuse d'art et d'histoires

PORTRAIT DE L'ARTISTE



Après un court passage à l'école des métiers d'art, la jeune Élisabeth Baillon, née en 1941, découvre vite qu'elle n'aime pas « être enseignée ». Mère de trois enfants, féministe, elle occupe alors divers métiers pour répondre à ses aspirations d'indépendance.

C'est grâce à l'un deux, représentante en tissus, qu'elle trouve son matériau de prédilection : la broderie. En lui confiant une machine à broder, son patron de l'époque lui permet de créer sa première petite tapisserie. Exposée à Paris dans une galerie d'art sacré tenue par des amis, l'œuvre se vend tout de suite.

De fil en aiguille, elle enchaîne les expositions et répond à de nombreuses commandes, en France et à l'étranger.

UNE TECHNIQUE TOUTE PERSONNELLE

Autodidacte, elle a détourné la machine à broder Cornely de sa fonction industrielle pour créer une technique artistique bien à elle, tout à fait à part des broderies traditionnelles.

Son principe consiste à esquisser dans un premier temps ses dessins sur une toile solide. Puis elle brode chaque trait en guidant sa machine à la main, usant de laines d'Aubusson réputées pour leur finesse, leur résistance à la lumière et au passage du temps.



© Lo Tira Cap

À Lahourcade, l'auberge Lo Tira Cap a obtenu deux de nos aides l'année dernière : une en matière d'investissement commercial pour créer une cuisine et proposer de la restauration, et une aide à l'investissement immobilier touristique pour aménager un hébergement collectif.

NOS AIDES AUX ENTREPRISES

Pour un développement plus vert !

Critères environnementaux, soutien à l'obtention d'écolabels touristiques, accompagnement des associations porteuses du dernier commerce du village... Notre règlement d'aides aux entreprises locales évolue pour favoriser leur développement durable.

505 103 € DE SUBVENTIONS EN 2023

L'année dernière, nous avons engagé 505 103 € d'aides au développement de 40 entreprises, commerçants, artisans et acteurs du tourisme.

La plus grosse enveloppe, de 458 985 €, a permis de soutenir l'investissement immobilier de six entreprises, comme Toray à Abidos et Préfabos à Abos. Ces développements créeront près d'une soixantaine de nouveaux emplois sur notre territoire.

33 254 € ont par ailleurs soutenu neuf commerçants et artisans dans leurs projets de rénovation de leur enseigne ou de modernisation de leur outil de production : une boucherie à Arthez-de-Béarn, un menuisier et un magasin de mode à Orthez, un garage et un restaurant à Mourenx...

Trois commerces ont aussi été accompagnés dans leurs démarches de « digitalisation », pour rester compétitifs et à la

page, à l'heure du numérique et des achats en ligne.

Côté tourisme, deux porteurs de projet ont reçu 9 538 € de subventions pour créer trois chambres d'hôtes et une auberge collective. Enfin 23 hébergeurs ont été accompagnés, à hauteur de 3 326 € au total, pour obtenir ou renouveler leur classement (les fameuses étoiles des hôtels, campings ou gîtes). **Résultat : 71 étoiles récoltées !**

GRANDIR ET VERDIR

Voté en conseil communautaire le 17 juin dernier, le règlement qui encadre toutes ces aides a évolué, pour être en phase avec les défis de la transition sociale et écologique.

En cohérence avec notre plan climat, toute entreprise devra dorénavant remplir **une grille de critères sociaux et environnementaux pour pouvoir solliciter une subvention**.

Autre nouveauté, **les acteurs de l'économie sociale et solidaire**,

ainsi que les associations porteuses du dernier commerce du village pourront voir leurs investissements soutenus financièrement.

Enfin, nous aiderons les acteurs du tourisme souhaitant s'engager **dans de nouveaux labels qui garantissent la préservation de l'environnement**. Après les étoiles, le référentiel Chambre d'hôtes, la marque d'État Destination d'excellence, ou encore les titres de Maîtres restaurateurs et de Cuisinerie gourmande, nous accompagnerons aussi l'obtention de labels environnementaux, comme l'écolabel européen, Accueil vélo ou Clef verte. Pour un tourisme respectueux de notre territoire !



Contactez-nous !

05 59 60 73 56

developpement-economique@cc-lacqorthez.fr





Notre territoire de demain se dessine aujourd'hui

L'élaboration de notre plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) se précise ! En cours d'écriture, son règlement va s'appuyer sur un vaste travail de concertation et d'études de terrain, qui a permis de dresser le portrait de notre territoire. Coup de projecteur sur son identité ainsi révélée, ses forces et ses points à consolider grâce à notre futur document d'urbanisme, pour faire face aux défis de demain.

Au pied de la résidence intergénérationnelle Pablo Picasso, érigée cette année à Mourenx avec le soutien financier de Lacq-Orthez.





© Adrien Basse-Cathalinat

Producteur de Jurançon dans l'Entre-deux-Gaves.

Notre territoire de demain se dessine aujourd'hui, oui, car chaque construction, chaque projet que nous menons maintenant, laissera des traces pour longtemps.

Notre mission publique d'aménagement du territoire consiste alors à penser dans le temps nos façons d'utiliser les espaces nécessaires à nos activités humaines. **En bref : comment habiter, travailler, nous déplacer, nous divertir ou nous nourrir, dans un cadre de vie agréable pour tous ?**

Pour répondre à cette délicate équation, la planification urbaine doit parvenir à concilier toutes ces fonctions entre elles. Il s'agit par exemple d'éviter les conflits de voisinage ou d'usage du sol, entre une zone d'activité et un espace naturel, un lotissement et une exploitation agricole.

Il faut aussi, et c'est de plus en plus vital, conjuguer notre développement avec la protection des ressources naturelles, du sol, de l'eau, de l'énergie...

Et pour finir, il faut respecter un panel d'obligations législatives nationales et régionales, tout en préservant les spécificités locales qui font notre force et notre identité.



Le plan local d'urbanisme intercommunal, le PLUi, vise tout cela. C'est un plan d'ensemble, que nous écrivons collectivement.

Engagée dès 2020 par une réflexion collégiale des élus de Lacq-Orthez, son élaboration se poursuit à l'échelle de notre communauté de communes. Ce document d'urbanisme fixera

les règles d'utilisation du sol sur l'ensemble de notre espace intercommunal, soit les 60 communes qui le composent.

Par-delà sa nature réglementaire, son ambition est de transcrire notre projet de territoire dans l'espace. Pour cela, il va s'appuyer sur toutes nos politiques déjà bien engagées en matière d'habitat, de mobilités, d'environnement, de développement économique... **Et il va les mettre en musique.**

Alors que ses outils opérationnels vont se définir dans les prochains mois, **nous voulions évoquer aujourd'hui tout ce travail d'orchestration, d'études de terrain et de concertation, qui va permettre de leur donner corps.**



Les outils opérationnels se définissent :
un zonage du territoire (zones naturelles, agricoles, urbaines, à urbaniser...) et un règlement d'urbanisme pensé pour chaque type de zone.

L'étape 1 de la concertation publique est clôturée le 22 octobre.

Le projet arrêté, prévu pour être voté le 20 janvier, est soumis à une grande consultation publique et administrative.

Une enquête publique aura notamment lieu avant son approbation finale.

Référence obligatoire pour toute demande d'occupation du sol et permis de construire, le PLUi sera révisé au bout de dix ans et pourra être ajusté entre-temps si besoin.

ÉLABORATION DU PLUi DE LACQ-ORTHEZ

Plan local d'urbanisme intercommunal

Où en sommes-nous ?

L'élaboration du PLUi est votée en conseil communautaire, suite à une réflexion lancée dès 2020.

Les études et la concertation débutent : diagnostic du territoire, projet d'aménagement et de développement durables.

2022

2023

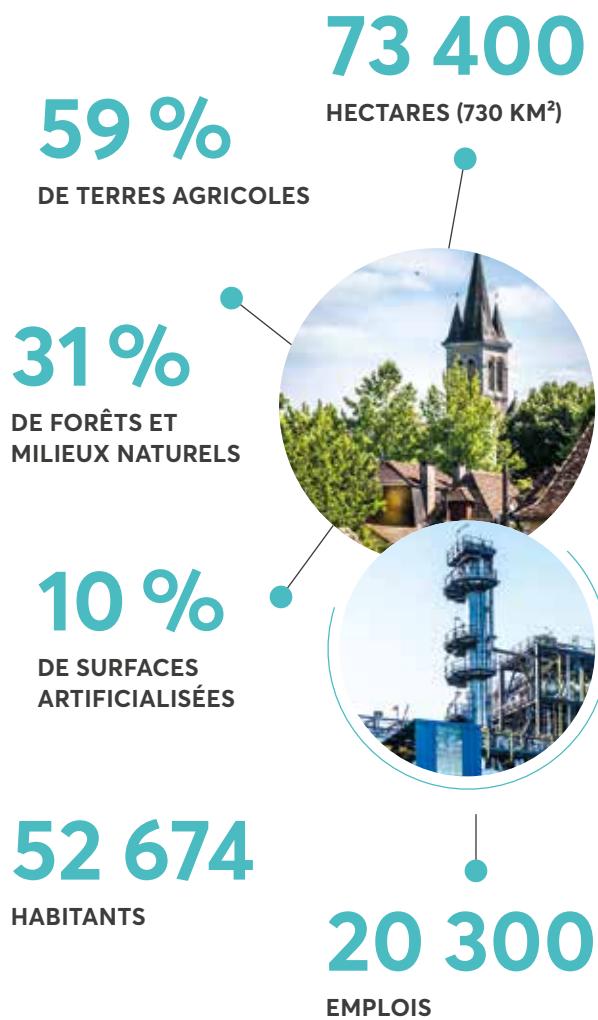
2025



Lacq-Orthez, qui es-tu ?

CE QUE NOUS RÉVÈLE LE DIAGNOSTIC DE NOTRE TERRITOIRE...

Deux ans d'études et de rencontres avec les communes et acteurs de notre territoire ont permis de dresser son portrait. Voici les principaux traits qui forgent son identité, ses forces et ses points à consolider pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.



Panorama sur les Pyrénées.

Un paysage de plaines et de coteaux modelé par la présence de l'eau

L'exploration commence par une vue d'ensemble de nos paysages. Entre nature et culture, chargés d'histoire et de valeurs esthétiques, en perpétuel mouvement, ils nous révèlent les relations complexes entretenues entre l'homme et l'espace au fil du temps. **Leur analyse a permis de cerner notre « identité Lacq-Orthez », afin d'assurer une cohérence dans son évolution future.**

Si on le prend dans son ensemble, notre territoire est marqué d'est en ouest par **trois bandes de reliefs élevés, situées de part et d'autre des deux grandes vallées alluviales qui le traversent** : celle du Gave de Pau, de Tarsacq à Bellocq, et celle du Luy de Béarn, d'Arnos à Bonnut.

Considérées comme des valeurs paysagères fortes, ces formations offrent à notre regard **des perceptions majeuses**. Elles créent de grandes ouvertures visuelles vers les vallées, les coteaux boisés et les Pyrénées, avec plusieurs panoramas à 360°.

Les reliefs et l'eau ont aussi largement influencé l'occupation du sol, par l'agriculture ou la forêt, mais aussi notre organisation urbaine. **Cinq unités paysagères ont ainsi été identifiées...**





© Isabelle Tirador

Vue sur le bassin industriel de Lacq, dans le Gave urbanisé.

ET VOUS, DANS QUEL PAYSAGE VIVEZ-VOUS ?



DE MONEIN À LANNEPLAÀ : L'ENTRE-DEUX-GAVES

Au sud du Gave de Pau, un foisonnement de coteaux striés de micro-vallées se couvre de nombreuses forêts, prairies et vignes. C'est ici que se cultive le célèbre et ancestral vignoble du Jurançon. Cette mosaïque de verts, sombres ou clairs, est ponctuée de bâtis typiques de l'architecture traditionnelle locale.

DE TARSACQ À BAICTS-DE-BÉARN : LE GAVE URBANISÉ

Nous voici dans l'axe central de l'urbanisation de notre territoire. Des transformations majeures ont eu lieu ici depuis les années 1950.

Bordé par une dense frange végétale, le gave se dissimule souvent. Ménagé lors du

développement industriel et agro-industriel, cet espace est une vraie source de biodiversité.

Propice aux déplacements et aux activités économiques, sa vallée est longée par une autoroute et une voie ferrée. Elle est aussi occupée par des grandes cultures, dominées par le maïs.

De Bésingrand à Mont, s'étend le bassin industriel de Lacq. 60 ans après la découverte de son gisement de gaz, qui a contribué à l'indépendance énergétique française, il est aujourd'hui reconnu sur la scène européenne comme un pôle d'excellence en matière d'énergies bas carbone et de chimie verte. Situées en fond de vallée, ses plateformes restent discrètes. Les cheminées d'usine se voient de plus loin, comme des repères visuels.

Entre espaces naturels, agriculture et industrie, cette diversité paysagère se retrouve dans l'habitat, de Mourenx la ville nouvelle à Orthez la cité médiévale, en passant par des villages à l'atmosphère plus rurale.

RAMOUS, BELLOCQ, PUYOÔ : LE PAYS DES CONFLUENCES

À la jonction du Béarn, du Pays basque et des Landes, le paysage s'organise autour de l'eau. Mais chacun des trois villages possède sa propre identité, architecturale et culturelle.

DE CESCAU À SAINT-GIRONS-EN-BÉARN : L'ÉVENTAIL NORD-BÉARNAIS

Parfois représenté comme une main ouverte aux doigts écartés, en raison des vallées qui entaillent ses grands coteaux, ce secteur comprend les reliefs

situés entre les vallées du Gave de Pau et du Luy du Béarn, ainsi que les communes situées au nord de ce dernier, de Casteide-Candau à Labeyrie. Ses vallons plus ou moins larges sont majoritairement plantés de maïs, tandis que ses pentes accueillent de grandes étendues forestières et quelques élevages. Des bourgs à l'architecture typique du Béarn ponctuent le paysage, tels Balansun, Mesplède, Arthez-de-Béarn...

D'ARNOS À BONNUT : LES TERRES NOIRES

Le saviez-vous ? Aujourd'hui traversé par le Luy de Béarn et son affluent l'Aubin, ce secteur est un ancien lit du Gave de Pau ! Ce passé géologique a créé une vallée très large aux terres riches, principalement utilisées pour la culture du maïs. Des champs de tournesol, des prairies et une végétation bien arborée complètent le tableau.

Bourg ou village, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Un village se définit par un groupement d'habitations, accueillant souvent une église et une mairie. Un bourg comporte plus de logements et un caractère plus urbain.

Sur le Pont Vieux d'Orthez, ouvrage fortifié du 13^e siècle inscrit comme Monument historique.

© Adrien Basse-Catholinat

VILLES DE VALLÉE ET VILLAGES PERCHÉS

Le développement urbain de notre territoire a commencé tôt. La majorité de nos communes existait déjà sur les cartes de l'état-major de 1820. Habitations et axes de déplacements se sont développés selon la topographie, avec un bâti plutôt regroupé le long des cours d'eau. Orthez, Mourenx, Monein, Artix : ces bourgs les plus peuplés occupent les vallées.

Sur les reliefs, l'habitat est plus dispersé et les villages se perchent sur des promontoires. Parmi ces hauteurs, Arthez-de-Béarn se distingue, avec plus de 1 800 habitants.

Dans l'ensemble, ces silhouettes urbaines qualitatives se fondent dans le paysage, grâce à de nombreuses formes végétales.

COULEURS LACQ-ORTHEZ

Les tons **gris-beige** et **ocre** de la pierre sont très marquants dans les constructions anciennes. Les volets se parent souvent de **bleu** ou de **rouge bordeaux**, et quelque fois de **vert**. Sur les toits, la tuile domine avec ses teintes **rouges**. L'ardoise est aussi présente, dans une moindre mesure. Au final, une belle harmonie de couleurs demeure.

De nombreuses **mairies** ont des arcades ouvertes en rez-de-chaussée, accueillant évènements et marchés. Les formes des **églises** sont plus disparates, mais confèrent à chaque commune son caractère unique. Enfin, **21 édifices remarquables** sont inventoriés comme Monuments historiques. **Tout cet ensemble crée une forte identité architecturale, à préserver.**

Bourg de Baigts-de-Béarn, dans le Gave urbanisé.



Vue panoramique depuis le village de Castillon-d'Arthez, perché sur son promontoire de l'Éventail nord-béarnais.



Mosaïque végétale et agricole au sud de Lagor.

DU VÉGÉTAL, PARTOUT !

Notre patrimoine naturel et paysager est remarquable par ses milieux agricoles diversifiés, ses forêts et ses continuités écologiques.

Cultures, prairies et vignobles créent une riche mosaïque visuelle, tandis qu'une importante trame boisée couvre tous les reliefs. **Elle crée une continuité, comme un tissage végétal de notre territoire.** Les abords des cours d'eau sont aussi presque toujours accompagnés d'un cordon végétal. Enfin, l'arbre reste présent en milieu urbain, le long des routes ou dans les villages. **Mais beaucoup d'espaces publics ont encore tendance à être très minéraux.**

Les évolutions des pratiques agricoles et de l'urbanisation entraînent aussi certaines mutations dans ce paysage. **Malgré une forte présence agricole, ces surfaces tendent à diminuer au profit de l'extension urbaine et de la production de logements.** Dans les vallées céréalières, l'augmentation de la taille des parcelles et des machines a fait

disparaître de nombreuses haies. À l'inverse, certains espaces délaissés par l'agriculture ainsi que les bordures de rivière ont tendance à s'enrichir et à se « fermer » en raison du développement récent d'espaces boisés.

UNE RICHESSE NATURELLE

Nous en avons parlé dans notre dernier numéro « *Nature vivante à Lacq-Orthez* » : **notre territoire abrite une vraie richesse naturelle.** L'état initial de l'environnement mené dans le cadre du PLUi s'est appuyé sur les travaux réalisés dans le cadre de nos trames vertes et bleues.

Notre futur document d'urbanisme aura un rôle majeur à jouer dans la préservation de nos corridors et réservoirs de biodiversité, zones humides, landes sèches ou forêts anciennes. Il pourra par exemple limiter les activités humaines au bord des cours d'eau, en maintenant des zones tampons sans constructions. Il s'agira aussi de faciliter la présence d'activités agricoles nécessaires à l'entretien du paysage, au maintien de milieux ouverts et au contrôle de l'embroussaillage.

En bref

Reliefs, rivières, boisements, prairies et parcelles cultivées font la qualité de nos paysages. Il est important de maintenir ces composantes clés si l'on veut préserver notre identité locale. Les enjeux du PLUi consisteront alors à :

- **travailler le végétal, en le développant dans nos espaces publics et au sein des vallées céréalières ;**
- **intégrer les nouvelles zones urbanisées dans le paysage, en veillant à la localisation et à l'implantation du bâti, mais aussi à sa qualité architecturale, grâce à des prescriptions paysagères.**



De villes en villages, notre fonctionnement urbain

CINQ PÔLES D'ATTRACTION

Notre territoire est ce que l'on appelle un multipolaire. Il ne s'organise pas autour d'une seule ville centre, mais de plusieurs pôles complémentaires.

Les deux communes les plus peuplées structurent assez idéalement le territoire : Orthez dans sa moitié ouest et Mounex dans sa moitié est. Leurs nombreux équipements, commerces et services sont utilisés par les habitants d'un large périmètre. **Trois pôles de proximité complètent ce maillage : Monein, Artix et Arthez-de-Béarn**, dont les services attirent les habitants des plus proches communes. À l'ouest, deux polarités dites d'appui secondent Orthez : Puyoô et Sault-de-Navailles.

Bien structuré et bien équipé, notre territoire doit toutefois faire face à la dévitalisation de ses centres-bourgs. Comme dans beaucoup de petites villes françaises, ils sont marqués par une vacance commerciale au profit des grandes surfaces périphériques, qui posent question en matière de consommation d'espace, de déplacements motorisés et d'intégration paysagère.



En cœur de ville d'Orthez.

Nombre d'habitants  et de commerces, services et équipements 

 **ORTHEZ – SAINTE-SUZANNE**

10 369  & 662 

 **MOURENX**

6 122  & 266 

 **MONEIN**

4 435  & 205 

 **ARTIX**

3 428  & 191 

 **ARTHEZ-DE-BÉARN**

1 835  & 107 

DES EXPANSIONS URBAINES HÉTÉROCLITES

Au fil des dernières décennies, notre développement urbain s'est réalisé de façon assez irrégulière.

L'idéal de la maison individuelle disposant d'une vue étendue sur le paysage a engendré de nombreuses constructions dispersées sur le territoire. C'est ce que l'on appelle le mitage des espaces naturels et agricoles. Par petites trouées, par grosses vagues de lotissements, ou en s'étirant le long des axes routiers, ce phénomène transforme la silhouette des communes et peut nuire à leur qualité architecturale. Au final, la vue sur le paysage se dégrade.

D'autre part, nos soixante communes présentent une grande diversité de trames urbaines, certes liée à leurs différents contextes géographiques, mais aussi à l'hétérogénéité de leurs documents d'urbanisme actuels. Les villages disposant d'un plan local d'urbanisme possèdent en général une trame bâtie principale où se concentrent les zones urbaines, avec des possibilités d'extension pensées en continuité.

Loi climat, zéro artificialisation des sols

EN QUOI ÇA NOUS CONCERNE ?

La loi *Climat et résilience de 2021* a posé un objectif de zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050. Pour cela, elle impose des réductions progressives de la consommation d'espaces naturels, à intégrer dans les PLU ou PLUi avant février 2028. Si cette échéance n'est pas respectée, aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée.

Si vous vous demandez pourquoi faire ces efforts, sachez que l'artificialisation se définit comme une altération durable d'un sol naturel. Il s'agit de **bétonisation, en somme**. Elle entraîne des pressions sur l'environnement, qui nous impactent tous :

• **hausse du risque d'inondation** et d'érosion, un sol bétonné ne pouvant plus absorber d'eau,

• **perte de biodiversité**, en faisant disparaître des habitats naturels ou en les coupant les uns des autres,

• **disparition de terres agricoles** et fragilisation de notre souveraineté alimentaire,

• **housse du réchauffement**, car un sol artificialisé n'absorbe pas de CO₂ et réchauffe l'air ambiant,

• **augmentation de la pollution** liée aux transports, mais aussi aux ressources naturelles et énergétiques nécessaires aux constructions.

Après plusieurs décennies de croissance exponentielle, la maîtrise de l'artificialisation est donc un enjeu majeur pour limiter le réchauffement et assurer notre avenir.

À l'inverse, les collectivités sous carte communale font souvent état d'une urbanisation moins maîtrisée, qui a favorisé le mitage du paysage.

ÇA S'ÉTALE !

En dix ans, entre 2009 et 2020, 638 hectares de terres agricoles, naturelles et forestières ont disparu de la surface de notre territoire ①. C'est l'équivalent de la superficie de Mourenx ! La majorité de ces espaces, 606 hectares, ont été artificialisés. La moitié environ a été utilisée pour construire des logements, l'autre moitié pour accueillir des activités économiques.

Depuis 2016, la plupart des nouvelles habitations (65 %) ont été construites en dehors des centralités urbaines, sur des parcelles dépassant les 1 000 ou 2 000 m². Cet étalement urbain consomme de façon excessive nos ressources foncières, tout en augmentant les besoins en déplacements motorisés, en infrastructures, en réseaux d'eau ou d'électricité.

D'autre part, une tendance à l'architecture standardisée, oubliant l'intégration dans le paysage local, a créé une certaine « banalisation » de ces nouveaux cadres de vie.

S'il s'avère donc nécessaire de mieux maîtriser notre développement urbain, si l'on veut préserver l'attrait de notre territoire, ses ressources et le plaisir que l'on a à y vivre, la loi nous y oblige aussi (explications ci-dessus).

Notre futur PLUi sera tenu d'intégrer les objectifs nationaux de modération de la consommation foncière. Concrètement, nous devrons artificialiser deux fois moins d'espace durant la prochaine décennie que ce que nous avons consommé ces dix dernières années.



En bref

L'étalement urbain ne peut se prolonger à l'infini. **Nos terres sont un bien commun non renouvelable, à partager durablement. C'est tout l'enjeu du PLUi !** Il devra nous guider dans l'adoption de nouvelles pratiques d'urbanisation moins consommatrices d'espace et mieux intégrées au paysage.

• En cohérence avec notre fonctionnement territorial, cet aménagement durable visera à renforcer le rôle central de nos principaux pôles urbains. Si le principe de densification du bâti devra être suivi partout, une distinction sera opérée en fonction du caractère urbain ou rural des secteurs. En effet, le contexte d'une ville lui permet d'être plus fortement densifiée qu'un village.

• Recentrée dans les cœurs de bourgs et de villages, l'urbanisation pourra se poursuivre uniquement en continuité du bâti existant. Ces futures extensions urbaines devront allier qualité d'aménagement, densité et harmonisation avec les espaces naturels et agricoles environnants.

Les lotissements resteront envisageables, en travaillant leur implantation et leur intégration paysagère, en portant une attention particulière à leurs abords, leurs clôtures et leurs plantations, ou encore en créant des liaisons de déplacements doux avec les bourgs.

① Chiffres issus du diagnostic du PLH.





À la base de loisirs Orthez-Biron.

© Isabelle Tirador

UN BASSIN D'EMPLOIS

En 2021, Lacq-Orthez comptait 20 300 emplois et 20 900 personnes actives, selon l'Insee. **Avec 97 emplois pour 100 habitants actifs, notre territoire bénéficie donc d'une vraie économie dynamique.** Il mobilise la main d'œuvre résidente, car 13 300 de ces emplois sont occupés par des habitants de nos communes. Les liens domicile-travail avec d'autres territoires se font essentiellement avec l'agglomération paloise.

En moyenne, la distance parcourue par les habitants entre leur domicile et leur travail est de 14,8 km. Au quotidien, 89 % de la population utilisent la voiture.

1 600 NOUVEAUX EMPLOIS À L'HORIZON 2030

En léger recul depuis la crise économique de 2008 et de plus en plus tertiaire, l'emploi s'apprête à connaître une très forte évolution. D'ici à 2030, six grands projets prévoient la création de 1 600 emplois ①.

Identifié sur la scène européenne comme pôle d'excellence en matière d'énergies bas-carbone et de chimie verte, notre territoire est toujours marqué par sa forte identité industrielle, avec des plateformes majeures et un réseau diversifié de petites et moyennes entreprises. **Les projets portés ici contribuent aux objectifs de la transition écologique de notre pays. Ils créent de l'emploi... et nécessitent de la place !**

En matière d'optimisation foncière, **notre collectivité a déjà reconvertis des centaines d'hectares de friches industrielles** pour accueillir ces projets innovants. Face à la raréfaction des espaces restants, de nouvelles formes d'aménagement devront être imaginées.

① Il s'agit des projets de Lidl (base logistique, 300 emplois), d'Elyse Energy (carburants bas carbone, 800 emplois) de Carester (recyclage d'aimants, 200 emplois), de Nacre (bioéthanol avancé, 50 emplois), de Toray (nouvelle ligne de fibres de carbone, 50 emplois) et d'Alpha Chitin (composants pharmaceutiques biosourcés, 250 emplois).

Habitants et forces vives de Lacq-Orthez : qui êtes-vous ?

VOTRE PROFIL, À GRANDS TRAITS

Ces dix dernières années, le **nombre total d'habitants est resté stable**. Mais certains secteurs attirent plus, autour d'Orthez, d'Artix ou d'Arthez-de-Béarn notamment.

Plus de la moitié d'entre vous vit dans un des sept pôles urbains ou pôles-relais de notre territoire. Orthez et Mourenx regroupent à elles seules 30 % de la population.

DES MÉNAGES PLUS PETITS, MAIS PLUS DE LOGEMENTS

Fait marquant : depuis les années 1970, le nombre de ménages a progressé de 74 %, sans que la population n'augmente !

Autonomie des jeunes, maintien à domicile des plus âgés, séparation des couples... L'évolution de nos modes de vie s'est accompagnée d'une diminution de la taille de chaque ménage. **Alors que plusieurs générations, des petits-enfants aux grands-parents, occupaient souvent le même toit il y a 50 ans, notre époque est celle de la décohabitation.** Aujourd'hui, un ménage de Lacq-Orthez compte en moyenne 2,2 personnes, et un logement sur trois est occupé par une personne vivant seule.

Comme ailleurs en France, notre pyramide des âges se traduit par un **vieillissement de la population**, surtout dans les pôles urbains.

Enfin en matière de revenus, notre moyenne est légèrement inférieure à celle du département, mais le taux de pauvreté recule. 11 % des ménages restent toutefois en dessous du seuil de pauvreté.

En bref

L'aménagement du territoire doit prendre en compte et anticiper nos évolutions socio-économiques. L'enjeu est de bien penser les conditions

d'accueil d'activités innovantes et d'habitants, pour ne pas impacter notre environnement.

À Lacq-Orthez, il nous faut prévoir dès maintenant l'arrivée inédite et importante de nouvelles familles, générée

par la création prochaine de 1 600 emplois.

Il faut aussi répondre aux besoins spécifiques et croissants des personnes âgées et de la demande en petits logements.



Anciens logements ouvriers à Puyoô : un exemple d'habitat patrimoine.



Michel Olivé

NOTRE VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'HABITAT ET AUX MOBILITÉS

« Nous devons porter une politique de l'habitat ambitieuse, à la hauteur du regain d'attractivité de notre territoire. »

« Notre territoire s'apprête à accueillir 1 600 nouveaux emplois d'ici à 2030. Cette dynamique inédite ne pourra pas s'accomplir sans une politique de l'habitat digne de ce nom. Pour la mettre en œuvre, le PLH sera notre cadre.

Le premier [établi pour la période 2016-2022] a permis

L'habitat, un volet clé

AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Comment construire et rénover nos logements ? Combien, où, et pour qui ? Zoom sur ces questions fondamentales de l'aménagement de notre territoire.

Alors que l'élaboration de notre futur PLUi se poursuit, celle de notre second Programme local de l'habitat (PLH) est sur le point de s'achever. Conçus en parallèle et en cohérence, ces deux grands documents d'aménagement et de planification sont étroitement liés. **Le PLUi devra notamment permettre de réaliser les objectifs du PLH en matière de création de logements.**

beaucoup d'avancées, comme notre guichet habitat-énergie dédié à la rénovation, ou notre opération d'amélioration de l'habitat à Orthez.

Le second devra être encore plus ambitieux. Car alors que notre population n'a pas augmenté ces dernières années, la création de ces 1 600 emplois nous donne l'opportunité d'accueillir de nouveaux habitants. **Les entreprises nous attendent à ce sujet, elles nous le disent : il faut une offre de logements adaptée pour attirer les salariés.** C'est d'autant plus important de pouvoir les accueillir sur notre territoire si l'on veut limiter les déplacements domicile-travail, coûteux et polluants.

PERMETTRE À TOUS DE BIEN SE LOGER, PARTOUT

Une des richesses de notre communauté est qu'elle offre différents cadres de vie, que l'on soit plutôt ville ou plutôt campagne. **L'idée de notre PLH est donc que l'ensemble de nos 60 communes en bénéficient**, pour que chacun puisse s'installer dans le cadre de son choix.

Il s'agit aussi de répondre à tous les parcours de vie, y compris les plus fragiles. **Nous devrons en particulier renforcer l'offre locative, celle dédiée aux jeunes et celle adaptée aux seniors.**

UN TRAVAIL DE CONCERTATION AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Durant deux ans, nous nous sommes attachés à réunir le plus de monde possible autour de la table pour élaborer ce programme. Nous avons rencontré chaque maire et organisé des ateliers réunissant élus, professionnels de l'immobilier, bailleurs sociaux et tout acteur susceptible d'enrichir le projet et de le rendre opérationnel. Parce que les besoins ne sont pas les mêmes à Orthez ou à Lucq-de-Béarn, nous avons aussi travaillé par secteurs géographiques. Riche d'enseignements, je trouve que ce défi de la concertation a été réussi.

La thématique habitat intéresse énormément les maires, quelle que soit la taille de leur commune. Tous sont soucieux d'accueillir les habitants, actuels ou futurs, dans les meilleures conditions. **Le faire dans le cadre législatif de la « zéro artificialisation nette » des sols est le plus gros enjeu que nous aurons à relever.**

Mais des solutions existent et commencent à se voir. Des corps de ferme sont transformés en habitations pour plusieurs familles, des collocations nouvelles se créent, des logements vacants sont remis sur le marché... Dans les villes les plus importantes, nous devrons mener une réflexion pour intégrer plus de verticalité dans le bâti. **Et partout, nous devrons accompagner les porteurs de projets pour imaginer et concevoir un habitat différent, durable, abordable, désirable. »**





Une résidence intergénérationnelle bien intégrée au bâti ancien du centre-ville d'Artix, construite en 2022 avec le soutien financier de Lacq-Orthez.

Les grandes lignes de notre programme local de l'habitat

Au-delà de ses objectifs chiffrés en matière de création de logements, notre programme local de l'habitat pour la période 2024-2029 porte une attention nouvelle aux formes urbaines, en lien avec notre projet de territoire et le PLUi. Voici ses grandes lignes directrices, en quatre axes très concrets.

AXE 1 : RENOUVELER NOTRE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Produire des logements...

2 000 nouvelles résidences principales d'ici à 2029
pour accueillir les nouveaux salariés de notre territoire et répondre au desserrement des ménages (plus petits, mais plus nombreux).

Parmi eux, **420 devront être créés grâce à du renouvellement urbain** (rénovation de logements vacants, recyclage d'anciennes bâtisses, démolition-reconstruction...) et 1 580 seront des constructions neuves.

• **595 logements sociaux** (515 en location et 80 en accession à la propriété).

• **1 405 logements en accession libre** à la propriété.

...dans un cadre de vie désirable !

• **Conforter notre armature territoriale**, avec ses pôles urbains et ses communes plus rurales.

• **Favoriser les opérations durables**, économies en déplacements, en ressources foncières et énergétiques.

• **Diversifier les formes d'habitat et viser la qualité architecturale** en accompagnant les communes ou en incitant à faire appel à **des architectes et paysagistes** pour les projets dépassant les 8 logements.

AXE 2 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS

• Poursuivre la rénovation et la diversification du **parc locatif social**, en adéquation aux profils des ménages.

• Développer une offre sociale dédiée aux étudiants et aux jeunes, notamment à Mourenx et Orthez.

• Coordonner la gestion de l'hébergement d'urgence.

• Accompagner le vieillissement de la population en adaptant les logements publics et privés.



L'HABITAT À LACQ-ORTHEZ : DIAGNOSTIC EXPRESS !

23 760 résidences principales et 755 secondaires.

Près de **1 000** logements vacants, d'après une récente étude de terrain (essentiellement de grandes maisons ou de grands appartements).

4 000 hectares occupés par l'habitat, dont 3 500 hectares situés en secteur diffus et seulement **420** en tissu urbain dense.

3 639 logements sociaux, soit 15 % du parc, concentrés à 90 % dans trois de nos villes : Mourenx, Orthez et Artix. La moitié des résidents de logements à loyer modéré sont des personnes vivant seules.

AXE 3 : FAIRE DE L'HABITAT UN LEVIER DES TRANSITIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

• **Revitaliser les bourgs** et remobiliser les logements vacants.

• **Poursuivre la rénovation des logements privés.**
Objectif : aider à réhabiliter 2 115 logements durant les six prochaines années.

• **Mieux repérer et traiter les situations de mal-logement.**

• **Développer de nouveaux modes d'habiter pour favoriser la mixité et le lien social.**

AXE 4 : INTENSIFIER NOTRE RÔLE PIVOT AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'HABITAT

• **Piloter des actions partenariales** avec les communes, les bailleurs et acteurs sociaux.

• Animer un observatoire de l'habitat et du foncier afin d'évaluer les avancées, les besoins et les marges de progrès.

L'urbanisme et le climat

Articulé avec notre programme de l'habitat, notre PLUi devra également être compatible avec notre plan climat ①, dont la seconde mouture est aussi en cours d'élaboration. En clair, notre futur document d'urbanisme devra « armer » notre territoire, pour pouvoir lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets.

PAROLES D'ÉLUE



Bénédicte Alcétégaray

NOTRE CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Pour trouver l'équilibre entre nous et la biodiversité, tous nos efforts comptent ! »

« Au premier abord, les termes « PCAET » ou « plan climat » peuvent faire peur, on se demande ce qu'il y a derrière ces sigles et ces rapports... Mais depuis que je travaille sur ces dossiers à Lacq-Orthez, la mission me passionne. J'ai découvert que la lutte contre le changement climatique touche tous les domaines, et tous les acteurs de notre territoire.

L'enjeu pour moi, c'est de partager ces connaissances au plus grand nombre, car tous nos efforts sont utiles, aussi petits qu'ils soient ! Additionnés les uns aux autres, ils nous permettront d'y arriver collectivement.

Pour élaborer le second plan climat de notre collectivité, nous avons donc largement mobilisé : élus, commerçants,



Une voie verte végétalisée pour les déplacements doux, créée à Abidos par notre collectivité en partenariat avec la commune.

industriels, acteurs de la mobilité, agriculteurs, professionnels de la forêt, de l'immobilier ou même des banques... Nos ateliers ont connu une forte participation.

Adossée au bilan de notre premier plan climat, cette concertation a permis de dresser une sorte de cartographie de notre territoire en matière de climat et d'énergie.

Résultat : beaucoup d'actions sont déjà en place et ont commencé à inverser nos courbes d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation énergétique ②. Nos productions locales d'énergies renouvelables ont aussi été multipliées, grâce aux projets d'industriels. Contrairement aux idées reçues d'ailleurs, leurs obligations réglementaires et leurs technologies souvent de pointe les placent plutôt en avance en matière de transition énergétique.

L'objectif de notre second plan climat est de poursuivre ces efforts et d'aller encore plus loin. **Pour faire entrer ces ambitions dans le concret, le PLUi peut être un vrai levier.**

D'abord **en préservant le foncier**, car on ne peut plus s'étaler comme on le faisait. Nous devons protéger nos terres agricoles et forestières, qui nous permettent de nous nourrir et qui sont aussi d'énormes réservoirs de carbone.

Un urbanisme durable doit également **penser des alternatives à la voiture et limiter nos besoins en déplacements...** Un gros challenge en milieu rural !

Enfin, en favorisant des îlots de fraîcheur ou en anticipant les risques d'inondations, **le PLUi contribuera à adapter nos villes et nos villages, pour nous protéger des effets du changement climatique, déjà visibles. »**



① Outil transversal de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets, notre premier plan climat air-énergie territorial (PCAET) a agi à travers 60 actions ciblées de 2017 à 2023. En cours d'élaboration, sa seconde édition devrait être finalisée début 2025, après une consultation publique.

② Ces dix dernières années, les consommations d'énergie et les émissions de CO₂ ont baissé de 5 à 10 % dans tous les secteurs d'activité de notre territoire, tandis que les productions d'énergies renouvelables ont bondi de 104 %.



NOTRE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Quel sera notre territoire dans dix ans ?

Nous l'avons vu, l'identité de notre territoire, la qualité de notre cadre de vie, tiennent d'une certaine harmonie : entre architectures et paysages, entre règlements nationaux et enjeux locaux, entre nous et notre environnement. C'est cet équilibre que visera notre PLUi, à travers sa clé de voûte : notre projet d'aménagement et de développement durables.



Approuvé à l'unanimité lors du conseil communautaire du 29 avril dernier, ce document fixe les grandes orientations de l'aménagement futur de notre territoire, dans toutes ses composantes : de l'habitat aux transports, de nos équipements de loisirs à nos activités économiques, de la préservation de nos paysages à celle des espaces agricoles.

À la lumière du diagnostic de notre territoire, nos élus ont travaillé chacune de ces thématiques pendant plusieurs mois. Leur objectif : penser la manière la plus durable de les intégrer dans l'espace, durant ces dix prochaines années.

Prolongement concret de notre projet de territoire, il a défini pour ce faire trois axes, assortis d'actions et d'objectifs chiffrés.



AXE 1 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE VERTUEUSE, TENANT COMpte DE NOTRE HÉRITAGE INDUSTRIEL

Accompagner la mutation de l'industrie, en accueillant des entreprises innovantes qui répondent à des besoins nationaux, notamment pour la transition énergétique.

● Développer nos zones d'activité en optimisant un foncier plus dense et fonctionnel.

● Favoriser l'artisanat local, en prévoyant des implantations stratégiques, y compris en milieu rural.

● Prendre en compte tous les impacts environnementaux des projets pour limiter les nuisances.

● Structurer une offre de commerces équilibrée entre nos deux pôles urbains et nos cinq pôles intermédiaires. Conforter les commerces existants, surtout en centre-bourg et encadrer le développement des grandes surfaces.

● Valoriser l'agriculture locale et accompagner sa transition, en préservant les terres, en favorisant les circuits courts, l'agrotourisme et la diversification des fermes.

● Développer le tourisme vert, en s'appuyant sur nos atouts gastronomiques, culturels et paysagers, mais aussi en permettant la création d'hébergements ou de sites de caractère, grâce au changement de destination de certains bâtiments.

● Encourager la production d'énergies renouvelables en priorisant les sites déjà artificialisés.



AXE 2 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA SOBRIÉTÉ DE NOTRE TERRITOIRE

● Conforter l'armature de notre territoire et le rôle des centres-bourgs, en évitant la création de communes dites dortoirs, sans services à proximité.

● Modérer la consommation d'espace en artificialisant moins de 300 hectares d'ici à 2031 1. 35 % seront réservés au secteur de l'économie et 55 % à l'habitat. Une densité moyenne de neuf logements à l'hectare est visée, avec des nuances selon le caractère urbain ou rural des espaces.

● Limiter l'étalement urbain en densifiant les bourgs et en construisant en continuité du bâti existant.

● Reconquérir les friches et les logements vacants.

● Protéger nos identités architecturales (médiévales, béarnaises, landaises, industrielles, agricoles...).

● Accueillir de nouveaux habitants de façon équilibrée sur le territoire, en suivant une répartition chiffrée et en améliorant la qualité et la diversité des logements.

1 Chiffres en cours d'ajustement.

☛ **Favoriser les mobilités durables** : transport à la demande, bus interurbains, bornes de recharge pour véhicules électriques, aires de covoiturage, sécurisation des entrées de villes pour les mobilités douces...

☛ **Proposer une offre de services et d'équipements adaptée à vos besoins** : mutualisation d'infrastructures sportives, maintien des écoles dans les villages, création d'équipements dédiés aux jeunes, aux seniors et aux associations, aide à la création de nouveaux lieux de vie et de rencontres (épiceries, bureaux de coworking, aires de jeux...).

☛ **Poursuivre l'aménagement numérique** en généralisant l'accès au haut débit.

☛ **Aménager des espaces publics de qualité**, favorables aux mobilités douces et végétalisés.



AXE 3 : PRIVILÉGIER LA QUALITÉ DE VIE ET LE LIEN SOCIAL

☛ **Préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers, nos ressources en eau et nos poumons verts**, comme les bords du Gave de Pau.

☛ **Renforcer nos trames vertes, bleues et noires pour protéger la biodiversité**. 20 000 hectares seront protégés par le PLUi.

☛ **Anticiper et réduire les risques naturels et technologiques** : tenir compte des plans de prévention, limiter les inondations en augmentant les espaces verts et matériaux de surface perméables.

☛ **Valoriser les marqueurs singuliers de notre paysage**, en travaillant l'intégration des nouvelles constructions via des prescriptions architecturales, mais aussi en préservant l'agriculture, nos points de vue et sites naturels remarquables.

☛ **Accompagner un urbanisme favorable à la santé**, qui nous protège des nuisances sonores et préserve la qualité de l'air, qui crée des îlots de fraîcheur végétalisés dans nos espaces publics ou encore des infrastructures incitant aux mobilités actives.

PAROLES DE PROS



Amandine et Philippe

INSTRUCTEURS DES AUTORISATIONS D'URBANISME

« L'objectif est d'écrire un règlement d'urbanisme clair et compréhensible de tous ! »

Membres de notre équipe de huit instructeurs, Amandine et Philippe suivent près de 500 dossiers par an chacun.

« Au quotidien, nous faisons beaucoup d'avant-projets : **nous accompagnons les usagers avant même qu'ils ne déposent leurs demandes**. Dès qu'ils ont une idée de construction ou d'extension en tête, la plupart d'entre eux nous appellent et on fait un premier point. C'est très apprécié et cela facilite l'instruction à venir.

Une fois que toutes les pièces sont réunies, le dépôt des demandes se fait en mairie ou sur www.e-permis.fr. Chaque dossier est ensuite attribué à un instructeur de notre communauté de communes. Nous nous assurons alors de la faisabilité et de la légalité du projet, au regard du droit de l'urbanisme. **Nous interrogeons les gestionnaires de réseaux (eau, électricité...), nous vérifions les servitudes et tous les règlements en vigueur sur le secteur : document d'urbanisme, plans de prévention des risques, aires de protection particulières...**

À l'issue de cette instruction, nous proposons une décision au maire de la commune concernée. La délivrance des autorisations d'occupation du sol lui appartient.

Avec le PLUi, la procédure restera la même. Mais nous n'aurons plus qu'un seul règlement de référence, et pas 60 ! Cela va apporter une cohérence au territoire. L'objectif de la collectivité est aussi qu'il soit facile à utiliser et compréhensible de tous, agents, élus, usagers. Pour aider à le rédiger de façon opérationnelle, nous sommes d'ailleurs associés aux ateliers conduits par les élus.

Pour autant, chaque dossier reste unique et complexe : nous continuerons de les étudier au cas par cas ! »

Et maintenant ?

C'est à la lumière du diagnostic de notre territoire, de ces intenses mois d'études et de concertation, que vont s'écrire le zonage et le règlement d'urbanisme de notre futur PLUi.

Conçus sur-mesure pour appliquer notre projet d'aménagement et de développement durables, ils définiront ce que l'on peut faire ou ne pas faire selon les espaces. **L'ensemble du territoire sera classé parmi quatre grands types de zones** (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles), elles-mêmes recoupées en sous-catégories :

zones urbaines de centre-bourg, zones urbaines à vocation d'activité... **À chaque type de zone correspondra une série de dispositions réglementant les constructions**, leur fonction, leur implantation parcellaire par rapport au bâti existant, leur aspect extérieur...

Prévu pour être arrêté le 20 janvier 2025, ce projet sera ensuite soumis à la consultation des communes, des habitants et des partenaires publics.

Plus d'infos sur www.cc-lacqorthez.fr



© Isabelle Tirador

Une de nos séances d'aide aux devoirs.



#Aide aux devoirs
#Bourses étudiantes

Pour l'égalité des chances

DE L'ÉCOLE...

Comme chaque année scolaire, nous proposons un service gratuit d'aide aux devoirs dans 45 écoles primaires du territoire. Ouvertes à tous les élèves du CP au CM2, ces séances d'une heure sont organisées après la classe. Pour les encadrer, nous engageons près de 90 intervenants.

Unique dans la région sous cette forme publique et gratuite, plébiscité par les parents et les enseignants, ce service vise à rendre les

élèves plus autonomes, en leur faisant adopter de bonnes habitudes pour faire leurs devoirs. Il offre par ailleurs un complément d'activité apprécié des intervenants, parmi lesquels beaucoup d'étudiants ou de retraités. Si cela vous intéresse, contactez-nous : des recrutements ont lieu tout au long de l'année.

... À LA FAC !

Une fois sur les bancs de la fac, ou de tout type d'études supérieures, les jeunes peuvent aussi compter sur l'accompagnement de notre collectivité ! **Quel que soit leur lieu de formation, nous accordons des bourses à tout étudiant dont le foyer fiscal se situe sur notre territoire.** Elles vont de 150 € à 400 € par année universitaire selon les quotients familiaux. Une aide supplémentaire peut aussi être versée en cas de stage obligatoire. Au total, cela représente une enveloppe annuelle de 65 000 €.

Demandes en ligne sur www.cc-lacqorthez.fr



#Visite officielle

Le dynamisme économique de notre territoire présenté au préfet de région

Le 26 juillet dernier, le président de notre communauté de communes Patrice Laurent et la directrice de Chemparc ① Audrey Le Bars ont présenté la florissante feuille de route économique de notre territoire au préfet de région, Étienne Guyot. Accompagnés de Jean-Marc Guilhempey, PDG de l'entreprise Toray (l'un des gros employeurs du bassin de Lacq), ils ont parlé des nombreux projets industriels et emplois prévus pour être créés ici dans les prochaines années. **Il a été question de transition énergétique, d'innovations, de cadre de vie pour accueillir les futurs salariés... Mais aussi de besoins, notamment fonciers, pour permettre ces développements qui répondent à des défis majeurs de notre société.** Un enjeu central à l'heure de la loi sur la zéro artificialisation nette des sols !



La délégation devant le site de Toray.

① Le groupement d'intérêt public Chemparc travaille à nos côtés pour accompagner le développement du bassin industriel de Lacq.



3,8 kg de textiles par habitant ont été déposés dans nos bornes de réemploi en 2023. Ce sont 199 tonnes qui ont ainsi été détournées de vos poubelles d'ordures ménagères.



#Déchets

Nos efforts paient !

Chaque année, nous publions un rapport sur notre service de gestion des déchets. Vous pouvez vous plonger dans ses chiffres et graphiques sur www.cc-lacqorthez.fr.

En attendant, voici ce que l'on peut retenir de l'année 2023, en trois points.

D'abord, félicitations, vous avez encore réduit vos quantités d'ordures ménagères ! Nous obtenons de meilleurs résultats qu'aux niveaux national, régional ou départemental. Et pour cause : la baisse est continue depuis le nouveau rythme de ramassage des

poubelles instauré en avril 2022. En chiffres, 9 397 tonnes ont été collectées en 2023, soit 178 kg par habitant. Ce sont 981 tonnes de moins qu'en 2021, soit une baisse de 21 kg par an par habitant (- 11 %).

Second point : cette réduction et les bons gestes du tri ont permis de contenir la hausse des coûts de ramassage et de traitement des déchets. Dans un contexte d'inflation, de hausse du tarif des carburants et de chute mondiale des prix des matériaux recyclés, le coût de traitement des déchets est passé de 96 € par habitant en 2022 à 125 € en 2023.

Malgré tout, et ce sera notre troisième point, notre communauté de communes n'a pas augmenté le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour financer le service.



#Numérique responsable

Les gestes du quotidien

Dotée d'une stratégie pour un numérique responsable votée en avril dernier, notre collectivité agit depuis plusieurs années pour limiter cet impact environnemental souvent sous-estimé. En interne, notre service informatique applique une nouvelle culture d'achats responsables, d'allongement de la durée de vie du matériel, de don et de réemploi, mais aussi de formation des agents.

Du côté du grand public, différentes opérations sont menées chaque année, comme le Cyber-nettoyage de printemps ou la collecte de téléphones usagés en déchetterie, pour leur offrir une seconde vie. **En ligne ou dans ses antennes à Mourenx et Orthez, notre cyberbase diffuse aussi ses astuces et bonnes pratiques, pour la planète comme pour le porte-monnaie !** En voici quelques-unes, à adopter chez vous.

D'abord, faites durer votre matériel informatique le plus longtemps possible : ordinateurs, tablettes, téléphones portables... C'est la principale source polluante ! Prenez en soin, en économisant les batteries ou en supprimant les logiciels inutiles qui les ralentissent. En cas de panne pensez à la réparation, car c'est souvent possible. En dernier recours, vous pouvez en faire don à une structure de réemploi ou les déposer en déchetterie pour qu'ils soient recyclés. Enfin si vous devez acheter, pourquoi ne pas opter pour du reconditionné ?

Ensuite, pensez économies d'énergie. Coupez ce dont vous ne vous servez pas sur le moment (GPS, Wifi, Bluetooth...), passez en mode avion la nuit, ou éteignez simplement tout. Pour naviguer sur Internet, préférez le Wifi : ce système filaire consomme beaucoup moins que la 4G. En matière de stockage de données, triez vos mails, limitez les pièces jointes et questionnez-vous sur le cloud : tout ce que vous y rangez est-il utile ?

Une question ? Notre cyberbase est là !
À Mourenx 05 59 80 58 84
À Orthez 05 59 67 25 61
www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE



À la cyberbase Lacq-Orthez, avec l'un de nos médiateurs numériques.



Romain Selle devant son alambic.

Au nord de notre territoire, à Saint-Médard, voici une histoire qui sort des sentiers battus. Ancien électrotechnicien aux 18 ans de métier, Romain Selle s'apprête à commercialiser ses premières bouteilles de whisky fermier en décembre. Des années de recherche, de cheminement et de passion pour en arriver là.

« J'ai grandi ici, sur la ferme de mes parents. L'idée de retourner à la terre était dans ma tête depuis longtemps. Déjà en 2010, j'avais interrompu ma carrière pour passer mon brevet professionnel d'exploitant agricole. Mais c'est compliqué de vivre des cultures. Je crois que je cherchais quelque-chose qui agrémenterait la ferme pour franchir le pas.

ESSAYER, RATER ET RECOMMENCER

Ce quelque-chose m'est venu en 2015 lors d'un voyage en Écosse, grand producteur de whisky. En m'intéressant à son processus de fabrication, j'ai mis le doigt dans un univers qui m'a complètement happé. Dans ma cuisine, j'ai d'abord essayé, raté, recommencé... Puis un jour, ça a marché : j'arrivais à créer de l'alcool à partir d'une graine !

Mes parents étaient à la retraite,

j'avais fait le tour de mon métier d'avant... Autant me lancer ! Mais à fond.

TOUT VIENT DE LA FERME

Il fallait un sens écologique au projet. Tout devait venir de la ferme. L'orge des whiskys écossais ne pousse pas ici, et il aurait fallu l'envoyer dans le nord de la France pour le malter. Alors je me suis tourné vers les whiskys de maïs, cette céréale qui pousse très bien ici. J'ai peaufiné ma recette pour créer un produit de qualité, j'ai établi des prévisionnels pour savoir où j'allais... En 2021 j'étais prêt.

J'ai repris les 65 hectares du domaine familial, nommé Labarrère. Engagé dans le respect de la terre, j'y pratique une agriculture de conservation des sols et la moitié de mes cultures sont certifiées bio. Une partie sert à produire mon whisky, que j'ai nommé Labarrère 1773, en clin d'œil à l'année qui figure sur les actes de propriété de la ferme. »

ET LA MAGIE SURGIT

Le breuvage est fabriqué à partir de maïs à 70 %, additionné de seigle et de sarrasin biologiques, également cultivés sur place. « Après avoir moulu les céréales, je les mets dans une cuve de

À SAINT-MÉDARD

Un fermier distillateur de whisky de maïs

Rencontre avec Romain Selle dans sa ferme pas comme les autres, qui transforme le maïs en spiritueux.

brassage avec de l'eau chaude et des enzymes. Ces protéines découpent l'amidon, c'est-à-dire le sucre des céréales, pour qu'il puisse être "digéré" par les levures de type boulangères que j'ajoute après. En absorbant le sucre et l'oxygène présents, elles fabriquent de l'éthanol, autrement dit de l'alcool. **C'est l'étape de la fermentation, qui dure environ sept jours.**

Puis dans l'alambic, la magie de la distillation surgit. Fabriqué en cuivre par des orfèvres du Gers, il chauffe le liquide entre 75 et 100°C pour évaporer les molécules d'alcool. Durant un jour, elles passent et repassent dans sa colonne jalonnée de plateaux. Au fil de ces allers-retours, elles se chargent d'arômes floraux et herbacés.

L'eau de vie obtenue est ensuite vieillie durant trois ans dans des fûts de chênes locaux, fabriqués par un tonnelier landais passionné. Brûlés à l'intérieur, ils apporteront toute leur rondeur gustative et leurs teintes jaunes cuivrées au whisky. »

La production sera vendue à la ferme, avec possibilité de visites et de dégustations. **Des portes ouvertes sont prévues les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 pour lancer la vente des premières bouteilles.**



Labarrère 1773

900 route de Cangros à Saint-Médard

contact@labarrere1773.fr

labarrere1773.fr

Distillerie Labarrère 1773

labarrere_1773

DÉFI PARIS 2024

D'Os-Marsillon aux Jeux Paralympiques !

15 jeunes « handi-sportifs » du Béarn ont pu se rendre à Paris cet été pour vivre les Jeux Paralympiques, grâce à une formidable chaîne de solidarité locale. Rencontre avec Pascale, bénévole du projet, et Sony, le jeune parrainé par notre collectivité pour assister aux Jeux.

Depuis plus de quarante ans, à Os-Marsillon, l'association Vivre Ensemble œuvre à l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Ses journées annuelles, suivies par plus de 1 000 visiteurs, prônent la tolérance et la compréhension mutuelle entre tous.

Associée au Hameau Bellevue, institut d'éducation motrice et de formation professionnelle à Salies-de-Béarn, elle a relevé cette année un sacré défi : **amener 15 jeunes porteurs de handicap moteur aux Jeux Paralympiques de Paris**. Pour financer l'aventure, ses bénévoles ont lancé un appel auprès des acteurs locaux, collectivités, personnalités ou entreprises, afin que chacun parraine un jeune.

« Chaque ado devait être accompagné d'un adulte, précise Pascale : neuf bénévoles de Vivre Ensemble et six éducateurs du Hameau Bellevue. Pour tout financer (transport,

hébergement, billets d'entrée aux Jeux...), il fallait réunir 2 500 € par binôme. **Notre appel a reçu un accueil très chaleureux**. Les chanteurs d'Arraya et de Kanta Donibane ont même accepté de se produire gratuitement en concert pour lever des fonds. »

Tous licenciés de la Fédération française handisport, les 15 jeunes se sont donc rendus à Paris du 28 août au 3 septembre pour assister en direct à l'évènement mondial. Parmi eux, Sony, 16 ans, parrainé par notre communauté de communes.

Aujourd'hui en formation dans les Landes, ce vice-champion de France de futsal (football en salle) était scolarisé l'année dernière au Hameau Bellevue. « **Le sport me fait du bien**, nous confie-t-il. C'était génial de m'entraîner avec mon équipe du Hameau pour aller au championnat de futsal l'année dernière ! ». « Ils ont fait preuve de rage, confirme Pascale. »

Le 13 juin dernier, Patrice Laurent remettait à Sony ses billets d'entrée aux Jeux.



Sony (3^e en partant de la gauche) et ses camarades aux Jeux Paralympiques.

© Vivre Ensemble

Fan de foot, Sony a particulièrement aimé les épreuves de cécifoot, ses « préférées » aux Jeux Paralympiques. Sur le terrain, les joueurs, déficients visuels, portent tous un masque. « **On a aussi vu du basket fauteuil, du tennis de table, de la boccia 1, du goalball 2...** Il y avait une bonne ambiance, j'étais très content. C'était la première fois que j'allais à Paris et on est aussi monté à la Tour Eiffel ! »

« Les jeunes étaient à fond, renchérit Pascale. Ils ont été scotché par le très haut niveau des athlètes et ils se sont laissés emporter par l'ambiance des matchs. Je suis encore émue d'en reparler, c'était extraordinaire ! **Quand on a vu jouer l'équipe de France de goalball, c'était du feu !** »

D'une manière générale, ces Jeux et les résultats des Français ont contribué à mieux faire connaître le handisport du grand public. C'est important car **le sport aide à se reconstruire, d'autant plus si l'on a été victime d'un accident**. C'est un vecteur de rééducation, de dépassement de soi et de socialisation. On en a besoin, car comme le dit la maxime de notre association, le handicap n'est pas un choix, mais le surmonter en est un. »

1 La boccia est un sport de boules apparenté à la pétanque, pratiqué uniquement en handisport.

2 Autre discipline typiquement paralympique, le **goalball** a été inventé en 1946 pour les vétérans de la Seconde Guerre mondiale qui avaient perdu la vue. Tour à tour en attaque puis en défense, des équipes de trois joueurs déficients visuels tentent de marquer des buts avec un ballon rempli de grelots. Les défenseurs engagent tout leur corps pour bloquer les attaques des adversaires.



À vos agendas !

DU 16 AU 24 NOVEMBRE

Animations Semaine européenne de la réduction des déchets

Manger mieux, gaspiller moins ! Résolues à relever ce défi de l'édition 2024, nos animatrices du tri et de la réduction des déchets viendront à votre rencontre avec leurs astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser le retour à la terre.

22 & 23 NOVEMBRE

Temps fort Marché des viticulteurs

Vendredi dès 18 h 30 : soirée tapas et dégustation de crus locaux, parsemée de sketches sur les plaisirs du vin. Un évènement gratuit et libre d'entrée, concocté avec les viticulteurs du territoire, le Bistrot M et la compagnie de théâtre les Pieds dans l'eau.

Samedi à 11 h : atelier œnologie, sur réservation au 05 59 80 58 80.

Au MI[X] à Mourenx

DU 13 AU 20 DÉCEMBRE

Féeries de Noël à Mourenx

Du 13 au 15 décembre : fête foraine, concerts, animations familiales, arrivée du Père-Noël sur son char et photos avec lui le samedi après-midi !

20 décembre : spectacle son et lumière.

21 & 22 DÉCEMBRE

Marché de Noël à Artix

Marché artisanal, fête foraine, mini ferme, feu d'artifice, photos avec le Père-Noël...

DU 26 AU 28 DÉCEMBRE

Évènement Jazz Noël

Au menu : le guitariste Jean-Marie Ecay en concert intimiste et un documentaire sur le trompettiste Chet Baker.

Au MI[X] à Mourenx



Tout cela et plus encore sur l'agenda de www.cc-lacqorthez.fr



© Adrien Basse-Cathalaïnat

Adishatz !

PARLER LE PAYS

Quillou, rebattue, rue reverse : parlons

QUILLES DE NEUF !

Petite plongée dans un des plus anciens jeux de Gascogne : les quilles de neuf. Son origine remonterait au Béarn du 15^e siècle (on dit même qu'Henri IV en était adepte). Au 19^e siècle, chaque café avait son terrain pour attirer la clientèle. Aujourd'hui plus confidentiel, il se pratique toujours au sud de l'Adour. **Notre territoire compte encore trois terrains à ciel ouvert, des « plantiers », à Abos, Casteide-Candau et Monein.**

Maintenant, place au jeu ! Neuf quilles de hêtre sont placées par rangées de trois dans un carré tracé sur la terre battue. **Le joueur, ou « quillou », tient en main une boule de noyer de six kilos.** Son but est de la lancer sur différentes quilles pour réaliser douze figures successives, intitulées rue droite, rue reverse, sur le neuf, saute cor... Le nombre de quilles tombées à terre est aussi comptabilisé.

Si le quillou réussit sa figure sans que la boule ne sorte du carré de jeu, on dit que son coup est « bon », ou « choix ». **Il peut alors « rebattre », c'est-à-dire relancer librement la boule pour faire tomber le plus de quilles (préalablement repositionnées).**

Pour mieux le vivre, assistez donc à une partie ! Plus d'infos sur www.quilles.net

Quillon, rebatuda, arrua revèrs : parlem

QUILHAS DE NAU !

Petita immersió dens un deus mei vielhs jòcs de Gasconha : las quilhas de nau. La soa origina que seré en Bearn au sègle 15^{au} (que's digó totun que lo quite Noste Enric e n'era jogador). Au sègle 19^{au}, cada estanquet qu'avè lo son terrenh entà har arrecotir la practica. Uei mei confidenciau, que's practica tostempas au sud d'Ador. **Lo noste terròri que compta enqüèra tres terrenhs a l'alande, « plantiers », a Abòs, Casteida deu Candau e Monenh.**

Bitara, plaça au jòc ! Nau quilhas de hau que son plaçadas per rengs de tres dens un carrat traçat sus la tèrra batuda. **Lo jogador, o « quillon », que tien en man un bòlo de noguèr de sheis quilòs.** La soa mira qu'ei d'arronç'u tà sus diferentas quilhas entà realizar dotze figures successivas, entitoladas arrua dreta, arrua revèrs, suu nau, sautacòrn... Lo nombre de quilhas cadudas a tèrra qu'ei tanben comptabilizat.

Si lo quillon escad la soa figura shens que lo bòlo sòrtia deu carrat de jòc, que's ditz que lo son còp ei « bon », o « choès ». **Que pòt alavetz « rebater », qu'ei a dísers tornar lançar liurament lo bòlo entà har càder lo mei de quilhas (tornadas posicionar purmèr).**

Entad ac víver mei plan, anatz donc véder a ua partida ! Ta'n saber mei www.quilles.net



Santé, mode d'emploi

Comment bouger plus pour prendre soin de son corps, de son cœur et de sa tête !

Coordinatrice d'un contrat local de santé aux côtés de 130 professionnels du secteur, notre collectivité veut contribuer à améliorer la prévention de votre santé, dans une vision globale. En effet, les études le montrent : de 60 à 80 % des facteurs déterminants pour notre santé sont liés à notre cadre de vie et nos habitudes quotidiennes.

Arrêtons-nous donc un instant sur un sujet essentiel à notre bien-être : l'activité physique. Selon l'organisation mondiale de la santé, 31 % des adultes et 80 % des enfants n'en pratiquent pas assez en France. **Nous sommes aussi de plus en plus sédentaires, assis 12 heures par jour en moyenne !**

Or bouger, c'est vital, pour prévenir les risques de maladies cardiovasculaires,

de cancers ou de diabète, mais aussi pour réduire l'anxiété ou la dépression.

Chaque jour, il est donc recommandé de pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique chez l'adulte et 1 heure chez l'enfant, pour qui c'est indispensable à la croissance.

S'il n'est pas toujours facile de se « mettre au sport », sachez que toute activité physique compte ! On peut bouger au travail, en se déplaçant à pied ou à vélo, en prenant les escaliers, en faisant du ménage, du bricolage, du jardinage...

Tout mouvement vaut mieux que rien, et plus, c'est toujours mieux !

D'ailleurs, une des actions de notre contrat local de santé vise à développer **les prescriptions d'activité physique pour la santé** (les Peps) sur le territoire. Les médecins peuvent en prescrire aux personnes trop sédentaires ou porteuses d'une pathologie chronique.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.peps-na.fr. Cinq structures de « sport santé » y sont référencées sur notre territoire.

Vous pouvez aussi rejoindre l'une des très nombreuses associations de sport ou de loisirs présentes sur notre territoire. **Le tout est d'y aller à son rythme !**

Arpenter nos chemins de randonnée : un loisir simple et bon pour votre santé ! Exemple ici à Maslacq, le 29 septembre dernier lors de nos Randonnées entre Gave et coteaux. Retrouvez tous nos itinéraires sur www.cc-lacqorthez.fr ou l'appli Ma CCLO.



© Sébastien Arnouts

Contactez- nous !

Hôtel de la communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes - BP 73
64150 MOURENX

Antenne d'Orthez
9 avenue du Pesqué

Accueil du lundi au vendredi
8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

05 59 60 03 46
contact@cc-lacqorthez.fr
www.cc-lacqorthez.fr

CCLacqOrthez

Communauté de communes de Lacq-Orthez

Téléchargez l'appli MA CCLO

Directeur de la publication : Patrice LAURENT

Conception, rédaction, mise en page :
service communication Lacq-Orthez

Création graphique : Agence Hypersthène

Photos : Lacq-Orthez, sauf mentions contraires
Photo de couverture © Adrien Basse-Cathalinat

Impression : Imprimerie Germain à Mourenx,
sur papier recyclé avec des encres végétales
29 000 exemplaires, octobre 2024

N° ISSN : 2971-4621

Dépôt légal : octobre 2024



IMPRIM'VERT®

GUIDE PRATIQUE
DES DÉCHETS



*Jetons moins,
trions plus !*

Réduction Tri Usages



DÉCHETS :
SUIVEZ LE GUIDE !

Pour tout savoir sur la réduction et le tri de vos déchets,
demandez notre guide pratique, disponible dans votre
mairie ou en ligne via ce QR code et sur cc-lacqorthez.fr

Abidos
Abos
Argagnon
Arnos
Arthez-de-Béarn
Artix
Baigts-de-Béarn
Balansun
Bellocq
Bésingrand
Biron
Bonnut
Boumourt
Cardesse
Casteide-Cami
Casteide-Candau
Castétis
Castetner
Castillon-d'Arthez
Cescau
Cuqueron
Doazon
Hagetaubin
Laà-Mondranc
Labastide-Cézéracq
Labastide-Monréjeau
Labeyrie
Lacadée
Lacommande
Lacq
Lagor
Lahourcade
Lanneplaà
Loubieng
Lucq-de-Béarn
Maslacq
Mesplède
Monein
Mont-Arance-Gouze-
Lendresse
Mourenx
Noguères
Orthez - Sainte-Suzanne
Os-Marsillon
Ozenx-Montestrucq
Parbayse
Pardies
Puyoô
Ramous
Saint-Boès
Saint-Girons-en-Béarn
Saint-Médard
Salles-Mongiscard
Sallespisse
Sarpourenx
Sault-de-Navailles
Sauvelade
Serres-Sainte-Marie
Tarsacq
Viellenave-d'Arthez
Vielleségure